

**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement relative au budget  
2026 et au PDI 2026-2035  
du lundi 1er décembre 2025  
à 19 h**

**AVIS DE CONVOCATION**

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes par la présente convoqués à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra au **465, avenue du Mont-Royal Est, le lundi 1 décembre 2025, à 19 h.**

Les sujets suivants sont à l'ordre du jour :

**ORDRE DU JOUR**

**10 – Sujets d'ouverture**

**10.01** Ouverture

CA *Direction des services administratifs*

Ouverture de la séance

**10.02** Ordre du jour

CA *Direction des services administratifs*

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

**30 – Administration et finances**

**30.01** Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA *Direction des services administratifs* - 1253945016

Dresser le budget de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice financier 2026 et transmettre au comité exécutif

**30.02** Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction des services administratifs - 1253945018

Dresser le programme décennal d'immobilisations 2026 - 2035 de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal (PDI) et transmettre au conseil exécutif

## 60 – Information

**60.01** Information

CA Direction des services administratifs

Période de questions

Pour rappel, les délibérations du conseil et la période de questions, lors de la séance au cours de laquelle le conseil d'arrondissement doit dresser le budget d'arrondissement ou le programme des immobilisations, portent exclusivement sur ce budget ou ce programme.

## 70 – Autres sujets

**70.01** Levée de la séance

CA Direction des services administratifs

Levée de la séance

---

Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 6

Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0

Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0

Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0

---

---

Karen LOKO  
Secrétaire d'arrondissement  
Montréal, le jeudi 27 novembre 2025



**Dossier # : 1253945016**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs , Direction
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Dresser le budget de fonctionnement de l'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal pour l'exercice financier 2026 et transmettre au comité exécutif

Considérant l'attestation de conformité rendue par la Direction des services administratifs, il est recommandé:

De dresser et de transmettre au comité exécutif le budget de fonctionnement de l'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal pour l'exercice financier 2026, tel que décrit aux rapports détaillés présentés au présent sommaire décisionnel.  
Ce budget équilibré est constitué d'un montant de dépenses de 67 228 800 \$ et est financé par l'entremise de transferts centraux de 40 295 800 \$, de revenus de taxation locale de 14 215 500 \$, d'un budget de revenus locaux de 11 617 500 \$ et d'une subvention fédérale de 1 100 000 \$ pour l'escouade des résidences touristiques illégales.

**Signé par** Arnaud BUDKA **Le** 2025-11-28 14:32

**Signataire :** Arnaud BUDKA

\_\_\_\_\_  
Directeur d'arrondissement  
Le Plateau-Mont-Royal , Bureau du directeur d'arrondissement

## IDENTIFICATION

Dossier # :1253945016


<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs , Direction
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Dresser le budget de fonctionnement de l'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal pour l'exercice financier 2026 et transmettre au comité exécutif


## CONTENU

### CONTEXTE

Chaque année, la Ville détermine la dotation budgétaire de chacun des arrondissements. Selon l'article 143.2 de la *Charte de la Ville de Montréal*, le conseil d'arrondissement doit établir ses prévisions budgétaires et les transmettre au comité exécutif.

### DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA24 25 0222 - Adoption des prévisions budgétaires de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice 2025 - Sommaire # 1243945015 

CA23 25 0205 - Adoption des prévisions budgétaires de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice 2024 - Sommaire # 1233945013 

### DESCRIPTION

L'arrondissement a reçu de la Ville une dotation budgétaire pour l'exercice financier de 2026. Le conseil d'arrondissement doit élaborer et transmettre au comité exécutif, dans le délai déterminé par ce dernier, un budget d'arrondissement qui respecte l'enveloppe qui lui est attribuée.

La dotation reçue étant insuffisante, l'arrondissement doit compléter son montage financier par l'espace fiscal et les revenus de sources locales afin de fournir les services de proximité sous sa responsabilité. Dans ce contexte, l'arrondissement a choisi les priorités suivantes:

- 1. Le maintien des services offerts à la population** Préserver l'offre aux citoyennes et citoyens, malgré la hausse du coût des services en contexte d'inflation, avec nos ressources actuelles.
- 2. Un quartier plus solidaire et abordable** Accompagner les populations plus vulnérables à sortir de l'itinérance et offrir plus de logements abordables et sociaux afin que tout le monde puisse continuer à vivre dans son quartier.
- 3. Des déplacements sécuritaires dans des rues apaisées** Prioriser la sécurité, pour des trajets en toute sérénité.
- 4. Un quartier propre et vert** Maintenir les rues propres, faire une gestion des matières résiduelles responsable et offrir des espaces verts et résilients aux changements climatiques.
- 5. Du soutien aux commerces locaux** S'engager pour la vitalité de nos commerçantes et commerçants.

### JUSTIFICATION

Afin de respecter l'article 143.2 de la *Charte de la Ville de Montréal*, l'arrondissement doit adopter son budget et le transmettre au comité exécutif.

### ASPECT(S) FINANCIER(S)

**Stratégie budgétaire 2026 :**

L'enveloppe budgétaire 2026 que l'arrondissement a reçu de la Ville ne lui permet pas de rencontrer pleinement ses obligations et d'assumer certaines contraintes. Pour présenter un budget équilibré, l'arrondissement doit compenser une somme 3 400,7 k\$. Pour ce faire, il a été décidé de rationaliser des activités internes et d'ajuster la cible de certains revenus locaux. La taxe locale a été indexée de 9 %.

1) Identification du manque à gagner :

En milliers de \$	Budget 2025	Cadre financier Initial 2026	Budget 2026
<b>Dépenses</b>			
Budget	63 828,1	63 828,1	63 828,1
Obligations contractuelles et légales		1 527,9	1 527,9
Ajustements corporatifs		606,4	606,4
Bonification des activités		1 266,4	1 266,4
<b>TOTAL :</b>	<b>63 828,1</b>	<b>67 228,8</b>	<b>67 228,8</b>
<b>Sources de financement</b>			
Transferts centraux	39 037,7	39 037,7	40 295,8
Taxe locale	13 009,8	13 009,8	14 215,5
Revenus de sources locales	11 431,2	11 431,2	11 617,5
Escouade des résidences touristiques illégales (subvention fédérale)	-	-	1 100,0
Affectation des surplus	349,4	349,4	-
<b>TOTAL :</b>	<b>63 828,1</b>	<b>63 828,1</b>	<b>67 228,8</b>
<b>Écart :</b>		<b>(3 400,7)</b>	<b>-</b>

2) Identification des obligations contractuelles et légales, ajustements corporatifs et bonification des activités :

<b>Budget 2025</b>	<i>En milliers de \$</i>	<b>63 828,1</b>
<b>1. Obligations contractuelles et légales</b>		
• Indexation de la main-d'œuvre (rémunération et avantages sociaux)		<b>1 527,9</b>
<b>2. Ajustements corporatifs</b>		
• Ajustement de la facturation immobilière:		
- Location		(159,1)
- Énergie		69,2
- Entretien et gardiennage		540,6
• Fonds de l'eau( selon annexe 20)		18,3
• Matières résiduelles, protection de l'environnement et hygiène du milieu (GMR)		36,0
• Coûts supplémentaires en provenance de la Direction de l'éclairage, marquage et signalisation pour les dites activités		68,4
• Charge interunité DSTSTLI (Chaveau)- ajustement de la volumétrie entre unités		34,3
• Transfert vers le Service des technologies de l'information afin d'acquérir 2 licences logiciel Microsoft Teams Pro (GDD # 1259681001)		(1,3)
<b>TOTAL :</b>		<b>606,4</b>
<b>3. Bonification des activités</b>		
• Escouade chargé du contrôle des résidences touristiques illégales		572,2
• Projets spéciaux		426,8
• Ajustement salarial et réaménagement des dépenses		267,4
<b>TOTAL :</b>		<b>1 266,4</b>
<b>Budget 2025</b>		<b>67 228,8</b>

3) Stratégie de financement :

Stratégie pour atteindre un budget équilibré via les sources de financement :		En milliers de \$
<b>I. Transferts centraux 2026 Plateau-Mont-Royal</b>		
<b>TRANSFERTS 2025</b>		39 037,7
• <b>Ajustements - Réforme du financement des arrondissements (RFA)</b> - Indexation des transferts 2025 (3%)	1 164,0	
<b>TOTAL :</b>		<b>1 164,0</b>
• <b>Transferts entre unités d'affaires</b> - Transfert vers le Service de la concertation des arrondissements et expérience citoyenne pour le projet de refuge - Transfert en provenance du Service de l'eau pour l'inspection des vannes (annexe 20) - Transfert vers le Service de l'approvisionnement pour le financement d'un poste d'agent de distribution desservant le point de service municipal de Bercy - Charge interunité DSTSLI (Chauveau) - ajustement de la volumétrie entre les unités - Transfert vers le Service des technologies de l'information afin d'acquérir 2 licences logiciel Microsoft Teams Pro (GDD # 1259681001)	(319,2) 38,0 (88,9) 27,6 (1,3)	
<b>TOTAL :</b>		<b>-343,8</b>
• <b>Autres ajustements</b> - Facturation interne immobilière - entretien et gardiennage (annexe 24) - Remise de 65% des revenus nets estimés pour les nouvelles places de parcomètres- ajustement - Collecte des matières recyclables- ajustement cols bleus (annexe 25) - Économie liée à la mise en œuvre des recommandations APP-08 de la revue thématique des activités	540,6 48,9 73,1 (224,7)	
<b>TOTAL :</b>		<b>437,9</b>
<b>TRANSFERTS CENTRAUX 2026</b>		<b>40 295,8</b>
<b>II. Variation de l'espace fiscal</b>		
• <b>Espace fiscal 2025</b> - Indexation de la taxe locale (6%)	1 205,7	13 009,8
<b>TOTAL :</b>		<b>1 205,7</b>
<b>ESPACE FISCAL 2026</b>		<b>14 215,5</b>
<b>III. Ajustement de la cible des revenus locaux</b>		
• <b>Revenus locaux 2025</b> - Augmentations / Ajustements des cibles de revenus (vignettes, occupation du domaine public, études de demande, services techniques en inspection des bâtiments, revenus de contravention - Escouade touristique)	1 286,3	11 431,2
<b>TOTAL :</b>		<b>1 286,3</b>
<b>REVENUS 2026</b>		<b>12 717,5</b>
<b>IV. Affectations de surplus</b>		
• <b>Affectation de surplus 2026</b>		0,0
<b>TOTAL DES SOURCES DE FINANCEMENT :</b>		<b>67 228,8</b>

## MONTRÉAL 2030

N/A

IMPACT(S) MAJEUR(S)

N/A

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

N/A

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

N/A

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite des vérifications effectuées, le responsable du dossier, l'endosseur, le directeur de la direction ainsi que le signataire de la recommandation attestent de la conformité de ce dossier aux règlements et aux encadrements administratifs.

### **VALIDATION**

#### **Intervenant et sens de l'intervention**

---

#### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

#### **Parties prenantes**

Lecture :

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Odette NTAKARUTIMANA  
conseiller(-ere) en gestion des ressources financières

#### **ENDOSSÉ PAR**

Raphaëlle HOARAU  
chef(fe) de division - ressources financières et matérielles  
(arrondissement)

Le : 2025-11-20

#### **APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION**

Mélissa CORMIER  
directeur(-trice)-services administratifs en arrondissements





**Dossier # : 1253945018**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs , Direction
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Dresser le programme décennal d'immobilisations 2026 - 2035 de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal (PDI) et transmettre au Comité exécutif.

Considérant l'attestation de conformité rendue par la Direction des services administratifs, il est recommandé :

De dresser et de transmettre au comité exécutif le programme décennal d'immobilisations 2026-2035 de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, tel que décrit au rapport détaillé joint au sommaire décisionnel numéro 1253945018. Ce programme décennal d'immobilisations prévoit des investissements de 58 870 000 \$ au cours des 10 prochaines années.

**Signé par** Arnaud BUDKA **Le** 2025-11-26 16:20

**Signataire :** Arnaud BUDKA

\_\_\_\_\_  
Directeur d'arrondissement  
Le Plateau-Mont-Royal , Bureau du directeur d'arrondissement

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1253945018**


<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs , Direction
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Dresser le programme décennal d'immobilisations 2026 - 2035 de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal (PDI) et transmettre au Comité exécutif.


**CONTENU**


**CONTEXTE**


Le présent dossier vise à dresser le Programme décennal d'immobilisations (PDI) 2026-2035 de l'arrondissement du Plateau Mont-Royal et à en transmettre l'enveloppe budgétaire au Comité exécutif pour adoption. Pour ce faire, l'Administration municipale a fixé l'enveloppe globale nette des dépenses d'investissements de l'arrondissement à 58 870 000 \$ pour les dix prochaines années ou à 5 887 000 \$ par année.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CA23 25 0223 - 7 octobre 2024 : Adoption de la planification budgétaire du programme décennal d'immobilisations 2025 - 2034 de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal - Sommaire 1243945016 

CA23 25 0202 - 2 octobre 2023 : Adoption de la planification budgétaire du programme décennal d'immobilisations pour 2024 - 2033 de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal - Sommaire 1233945014 

CA22 25 0236 - 4 octobre 2022 : Adopter la planification budgétaire de la programmation des dépenses d'immobilisations pour 2023 - 2032 de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal - Sommaire 1223945012 

CA21 25 0245 - 22 novembre 2021 : Adopter la planification budgétaire de la programmation des dépenses d'immobilisations pour 2022 - 2031 de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal - Sommaire 1213945017 

**DESCRIPTION**

L'enveloppe budgétaire consentie à l'arrondissement vise à établir la limite d'emprunt à la charge des contribuables. Le programme décennal d'immobilisations (PDI) 2026 - 2035 de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal prévoit une enveloppe limite de 58 870 000\$. L'enveloppe est répartie comme suit :

## PMR PDI 2026-2035

### Budget par programme (en milliers de dollars)

Intitulé projet	Source financement	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	Total
34222 - Programme de réaménagement de parcs	Brut	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	10 000
	Fonds de parcs(1)	-1 000	-1 000	-1 000	-1 000	-1 000	-1 000	-1 000	-1 000	-1 000	-1 000	-10 000
50020 - Programme de réaménagement des infrastructures	Brut	1 450	1 450	1 700	1 700	1 700	1 700	1 700	1 700	1 700	1 700	16 500
66180 - Programme de protection des bâtiments	Brut	4 437	4 437	4 187	4 187	4 187	4 187	4 187	4 187	4 187	4 187	42 370
<b>Total</b>		<b>5 887</b>	<b>5 887</b>	<b>5 887</b>	<b>5 887</b>	<b>5 887</b>	<b>5 887</b>	<b>5 887</b>	<b>5 887</b>	<b>5 887</b>	<b>5 887</b>	<b>58 870</b>

(1) Règlement 17-055 relatif à la cession pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal

Les prévisions de dépenses indiquées sont des dépenses nettes.

L'arrondissement disposera, en plus de l'enveloppe de 58 870 000 \$ mentionnée précédemment, des surplus budgétaires non utilisés des années antérieures estimés à 2 500 000 \$ pour réaliser plusieurs projets. Il importe de mentionner que des budgets corporatifs sont également investis dans l'arrondissement. Ils proviennent de programmes destinés à l'appui aux arrondissements. Les secteurs d'activités sont la réfection routière sur le réseau artériel, les infrastructures souterraines, les équipements sportifs et les terrains de jeux, les parcs et les chalets, la culture et le patrimoine, pour ne nommer que ceux-là. Plusieurs projets sont actuellement en cours de réalisation et nous avons déposé notre candidature pour d'autres.

Le programme décennal d'immobilisations 2026 - 2035 permettra de réaliser des projets dédiés à la protection des actifs de l'arrondissement, notamment la protection et la réfection des bâtiments, le réaménagement des parcs et d'autres infrastructures. La portée des projets varie selon les besoins spécifiques à combler. Globalement, les investissements totaux du PDI sont dédiés à la protection d'actifs dans une proportion de 75% et de 25% pour le développement des actifs.

#### Projets majeurs 2026-2028

- Rénovation de l'aréna Saint-Louis
  - ü (80% PDI central, 20% PDI arrondissement PMR)
- Construction de la piscine Baldwin
  - ü (90% PDI central, 10% PDI arrondissement PMR)
- Remplacement des unités de ventilation
  - ü Centre de loisirs multiethnique Saint-Louis
  - ü Bibliothèque du Plateau-Mont-Royal et Maison de la culture
- Travaux d'amélioration énergétique et réfection de la toiture au Centre du Plateau
- Planification et exécution de travaux à la bibliothèque Mordecai-Richler (toiture, façades et unités mécaniques)
- Place Gérald-Godin
  - ü (90% PDI central, 10% PDI arrondissement PMR)
- Programme complémentaire de planage-revêtement (PCPR)
- Rue de Lanaudière (entre Saint-Grégoire et Laurier)
- Rue des Érables (entre Marie-Anne et Rachel)
- Réaménagement du secteur de l'intersection des rues Parthenais et Gauthier
- Aménagement du pôle sud du parc Baldwin (terrain de soccer, jardins communautaires, gymnase extérieur et toilette autonettoyante)
- Aménagement du jardin communautaire Rivard

#### JUSTIFICATION

L'adoption de la planification des projets d'investissements est prérequis afin de faire les demandes appropriées de règlements d'emprunt auprès du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Le Programme décennal d'immobilisations 2026 - 2035 permettra de réaliser des projets dédiés à la protection des actifs de l'arrondissement, au maintien et à l'amélioration de l'offre de service aux citoyens.

#### **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

L'enveloppe budgétaire est fixée par l'Administration municipale.

#### **MONTRÉAL 2030**

L'adoption de l'enveloppe budgétaire du Programme décennal d'Immobilisations 2026 - 2035 contribue à l'atteinte des résultats en lien avec les priorités du Plan stratégique Montréal 2030, notamment des engagements en changements climatiques, des engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle pour offrir à l'ensemble des Montréalaises et Montréalais des milieux de vie sécuritaires et de qualité, et une réponse de proximité à leurs besoins.

#### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

N/A

#### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

N/A

#### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Le Programme décennal d'immobilisations 2026 - 2035 sera adopté à la séance du conseil du 1er décembre 2025. Dépôt pour approbation au Comité exécutif des Programmes décennaux d'immobilisations des arrondissements le 10 décembre 2025.

#### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite des vérifications effectuées, le responsable du dossier, l'endosseur, le directeur de la direction ainsi que le signataire de la recommandation attestent de la conformité de ce dossier aux règlements et aux encadrements administratifs.

#### **VALIDATION**

**Intervenant et sens de l'intervention**

---

**Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

**Parties prenantes**

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Eugeniu RASCU  
Conseiller en gestion des ressources financières

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2025-11-20

Raphaelle HOARAU  
chef(fe) de division - ressources financières et matérielles  
(arrondissement)

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION**

Mélissa CORMIER  
directeur(-trice)-services administratifs en arrondissements